

RAPPORT SUR LES RÉSIDENCES POUR PERSONNES ÂGÉES

Atlantique¹



SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT

Date de diffusion : 2019

Faits saillants

Terre-Neuve

Le taux d'inoccupation enregistré à Terre-Neuve est le plus bas de la région du Canada atlantique. En 2019, il a diminué de 13 points de pourcentage, pour se situer à 7,3 %. De 2018 à 2019, la proportion de places standards se louant plus de 2 500 \$ est montée de 49 à 59 %, car le nombre de places standards plus abordables dans la catégorie des salles communes et des chambres à deux lits a baissé de 70 %. Le loyer moyen global des places standards a augmenté de 8 %, pour se chiffrer à 3 003 \$.

Nouveau-Brunswick

Il y avait 3 740 places dans les résidences pour aînés du Nouveau-Brunswick. Le nombre de places standards a reculé de 14 %, et le nombre de résidents a baissé de 6 %. L'offre ayant diminué plus vite que la demande, le taux d'inoccupation des places standards a baissé de 1 point de pourcentage, pour se situer à 8,3 %. Quant au loyer moyen des places standards, il a augmenté de 19 % dans la province. Le loyer y demeure toutefois le plus bas ayant été enregistré au Canada atlantique.

Nouvelle-Écosse

Le nombre total de places en résidences pour aînés en Nouvelle-Écosse, soit 1 586, est le deuxième parmi les plus faibles au Canada atlantique, mais cette province affichait la plus grande proportion de places standards, soit 92 %. Le taux d'inoccupation des places standards a augmenté de 4,1 points de pourcentage, pour atteindre 10,3 %, et était le plus élevé dans la région. L'offre de places standards s'est accrue de 20 %, tandis que le nombre de résidents a baissé de 9 %. Les unités de une chambre demeurent les plus prisées; elles représentent 59 % du nombre total de places en résidences pour aînés. Dans l'ensemble, le loyer moyen a diminué de 1,3 %, pour se chiffrer à 3 141 \$.

Île-du-Prince-Édouard

Le loyer moyen global des places standards a augmenté de 2 %, pour atteindre 3 335 \$, à l'Île-du-Prince-Édouard et était le plus élevé au Canada atlantique. Le taux d'inoccupation des places standards plus abordables dans la catégorie des salles communes et des chambres à deux lits a considérablement baissé, passant de 23,3 à 2,7 %, même si le nombre d'unités de ce type a augmenté de 106 % et que les loyers des places dans cette catégorie se sont accrus de 34 %. Le nombre total de places est resté le même, mais il y avait plus de places standards et moins de places non standards en 2019 qu'en 2018. Le taux d'inoccupation global est descendu de 8,4 à 7,5 %.

Table des matières

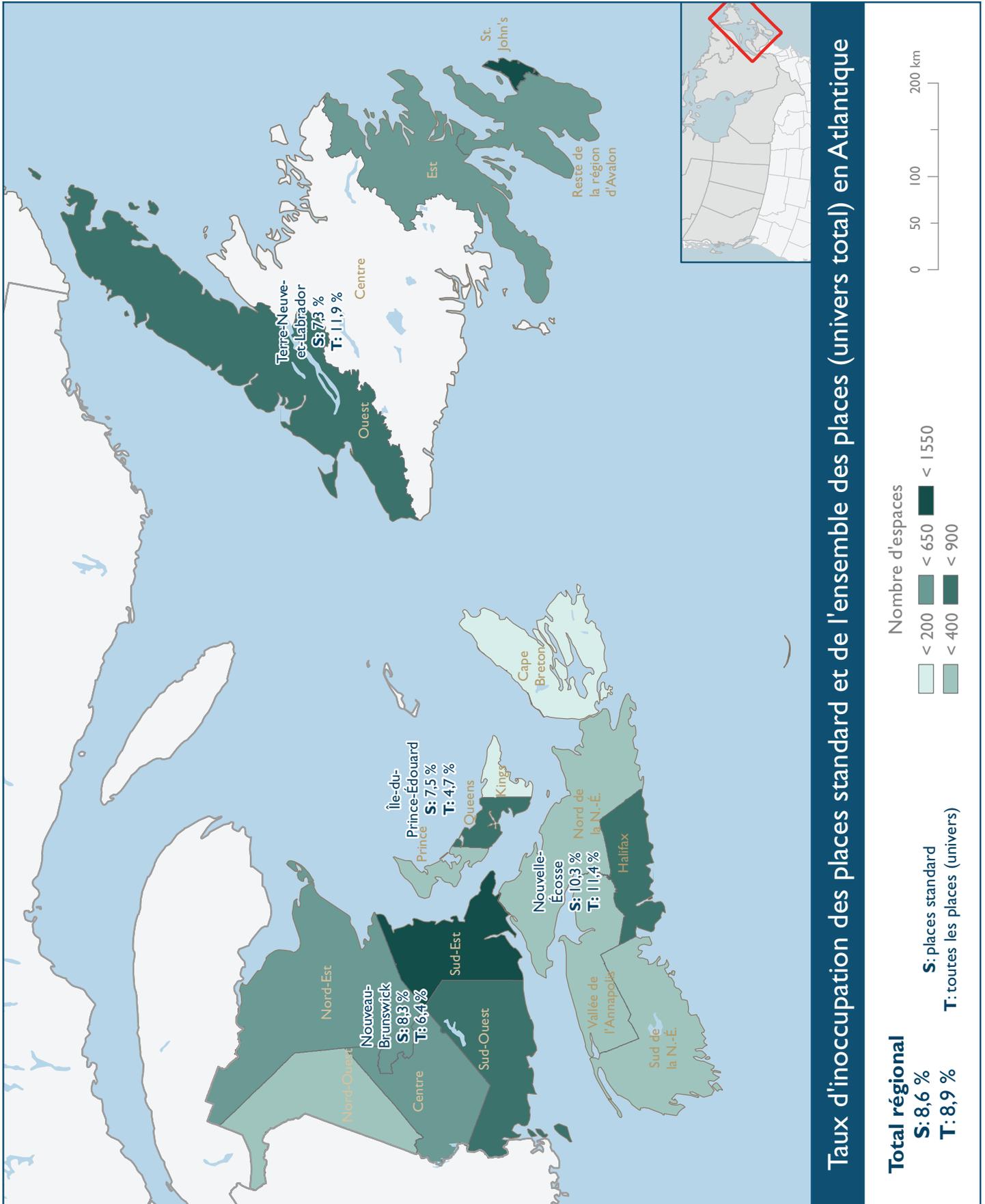
- 1 Faits saillants
- 4 Tableaux de données
- 9 Méthode d'enquête
- 10 Définitions

ABONNEZ-VOUS MAINTENANT!

Recevez des notifications lorsque des publications de la SCHL sont diffusées ou mises à jour. Créez gratuitement un compte maSCHL pour obtenir un accès amélioré au site Web. Vous pourrez, par exemple, vous abonner en un seul clic aux rapports et tableaux dont vous avez besoin.

Créez votre [compte maSCHL](#) aujourd'hui!

¹ Les données sur les résidences pour personnes âgées peuvent être influencées par les différents programmes, subventions et mesures incitatives offerts dans les provinces atlantiques.



TABLEAUX COMPRIS DANS LE RAPPORT SUR LES RÉSIDENCES POUR PERSONNES ÂGÉES - ATLANTIQUE

Tableaux standards		Page
1.1	Taux d'inoccupation (%) des places standards selon le type d'unité	4
1.2	Taux d'inoccupation (%) des places standards selon la fourchette de loyers (\$)	4
1.4	Univers, nombre de résidents et taux d'attraction (%)	5
2.1	Univers des places selon le type d'unité	5
2.2	Univers selon le type d'unité	6
2.3	Univers des unités standards selon la fourchette de loyers (\$)	6
2.4	Proportion (%) d'immeubles où certains services sont offerts selon la taille de l'immeuble	7
2.5	Proportion (%) d'immeubles où les résidents ont accès à certaines commodités selon la taille de l'immeuble	8
3.1	Loyer moyen (\$) des places standards selon le type d'unité	8

I.1 Taux d'occupation (%) des places standards selon le type d'unité Région de l'Atlantique

Province	Salles communes et chambres semi-privées		Studios		1 chambre		2 chambres +		Toutes les unités	
	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019
	Terre-Neuve-et-Labrador	36,7 ^a	19,6 ^a	9,0 ^b	4,7 ^a	7,4 ^a	4,0 ^a	**	**	20,0 ^a
Île-du-Prince-Édouard	23,3 ^a	2,7 ^a	5,4 ^a	9,5 ^a	5,2 ^a	11,3 ^a	**	**	8,4 ^a	7,5 ^a
Nouvelle-Écosse	42,9 ^a	**	6,0 ^b	15,3 ^a	6,1 ^b	8,4 ^a	5,0 ^a	10,0 ^a	6,2 ^a	10,3 ^a
Nouveau-Brunswick	9,1 ^c	**	14,9 ^c	11,9 ^a	4,9 ^b	5,4 ^b	2,1 ^a	2,9 ^c	9,3 ^a	8,3 ^a
Région de l'Atlantique	29,7^a	14,1^a	11,4^a	11,2^a	5,9^a	6,5^a	4,0^a	6,2^b	11,4^a	8,6^a

Sont exclues des données ci-dessus les unités subventionnées ou hors marché, les unités de soins de relève et les unités où des frais supplémentaires sont exigés pour des soins assidus (soins durant une heure et demie ou plus).

I.2 Taux d'occupation (%) des places standards selon la fourchette de loyers (\$) Région de l'Atlantique

Province	Moins de 2 000 \$		2 000 à 2 499 \$		2 500 à 2 999 \$		3 000 à 3 499 \$		3 500 \$ et plus		Total des places dont le loyer est connu	
	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019
	Terre-Neuve-et-Labrador	**	**	34,7 ^a	11,5 ^a	8,6 ^b	3,6 ^a	1,1 ^a	0,0 ^a	**	6,7 ^a	20,2 ^a
Île-du-Prince-Édouard	**	**	10,9 ^a	8,9 ^a	12,3 ^a	**	2,7 ^a	9,2 ^a	5,6 ^a	4,9 ^b	8,4 ^a	7,5 ^a
Nouvelle-Écosse	5,8 ^a	7,4 ^a	4,5 ^b	4,9 ^a	10,6 ^a	16,4 ^a	9,3 ^c	15,5 ^a	2,9 ^a	6,1 ^a	6,2 ^a	10,3 ^a
Nouveau-Brunswick	2,3 ^a	4,2 ^b	15,1 ^d	14,4 ^a	9,8 ^b	4,1 ^d	14,5 ^d	25,1 ^d	28,5 ^d	**	9,6 ^a	8,5 ^a
Région de l'Atlantique	3,0^a	4,8^b	22,9^a	11,3^a	9,9^a	9,9^a	8,3^b	14,8^a	7,7^b	6,3^a	11,6^a	8,6^a

Sont exclues des données ci-dessus les unités subventionnées ou hors marché, les unités de soins de relève et les unités où des frais supplémentaires sont exigés pour des soins assidus (soins durant une heure et demie ou plus). Les frais exigés pour une seconde personne sont également exclus du calcul.

Les lettres suivantes indiquent le degré de fiabilité des données estimatives :
a – Excellent, b – Très bon, c – Bon, d – Passable (utiliser avec prudence)

** : Donnée non fournie pour des raisons de confidentialité /fiabilité statistique - : Aucun logement/pas d'univers

1.4 Univers, nombre de résidents et taux d'attraction (%)
Région de l'Atlantique

Région	Nombre total de places	Taux d'inoccupation global (%)		Nombre de résidences	Nombre de résidents	Population estimative des 75 ans et plus ¹	Taux d'attraction ² (%)
		2018	2019				
Terre-Neuve-et-Labrador	3 801	9,1 a	11,9 a	69	3 402 a	39 801	8,5
Région d'Avalon	1 678	7,9 a	9,0 a	32	1 565 a		
Centre et Est	1 424	9,6 a	13,9 a	25	1 239 a		
Labrador et Ouest	699	10,9 a	14,7 a	12	598 a		
Île-du-Prince-Édouard	1 305	3,8 a	4,7 a	31	1 251 b	11 931	10,5
Comtés de Kings et de Prince	398	4,6 a	4,8 a	11	381 a		
Queens	907	3,3 a	4,7 a	20	870 b		
Nouvelle-Écosse	1 586	6,2 a	11,4 a	38	1 502 b	79 671	1,9
Halifax	693	3,7 c	8,2 a	10	685 a		
Nord de la N.-É. et Cape Breton	397	4,5 b	12,9 a	10	**		
Sud de la N.-É. et vallée de l'Annapolis	496	10,8 a	14,5 a	18	452 a		
Nouveau-Brunswick	3 740	6,4 a	6,4 a	63	3 617 d	64 617	5,6
Nord-Ouest, Nord-Est et Centre	1 486	7,1 b	10,3 a	29	1 380 b		
Sud-Ouest et Sud-Est	2 254	5,9 a	3,8 b	34	**		
Région de l'Atlantique	10 432	7,0 a	8,9 a	201	9 772 b	196 020	5,0

¹ Source : Statistique Canada. Tableau 051-0001 - Estimations de la population, selon le groupe d'âge et le sexe au 1er juillet, Canada, provinces et territoires, annuel (personnes sauf indication contraire) (site consulté le mars 2019).

² Taux d'attraction : estimation de la proportion de la population des 75 ans et plus vivant dans les résidences incluses dans l'univers de l'Enquête.

2.1 Univers des places selon le type d'unité
Région de l'Atlantique

Province	Salles communes, chambres semi-privées	Studios	1 chambre	2 chambres +	Toutes les unités
Terre-Neuve-et-Labrador	1 816	573	1 376	36	3 801
Île-du-Prince-Édouard	431	472	371	31	1 305
Nouvelle-Écosse	44	402	931	209	1 586
Nouveau-Brunswick	135	1 686	1 718	201	3 740
Région de l'Atlantique	2 426	3 133	4 396	477	10 432

Les lettres suivantes indiquent le degré de fiabilité des données estimatives :

a – Excellent, b – Très bon, c – Bon, d – Passable (utiliser avec prudence)

** : Donnée non fournie pour des raisons de confidentialité /fiabilité statistique - : Aucun logement/pas d'univers

2.2 Univers selon le type d'unité Région de l'Atlantique

Province	Salles communes, chambres semi-privées	Studios	1 chambre	2 chambres +	Toutes les unités
Terre-Neuve-et-Labrador	1 816	573	1 376	36	3 801
Places standards	192	256	519	30	997
Places non standards	1 574	293	849	6	2 722
Places inconnus	50	24	8	-	82
Île-du-Prince-Édouard	431	472	371	31	1 305
Places standards	220	242	204	25	691
Places non standards	191	215	167	6	579
Places inconnus	20	15	-	-	35
Nouvelle-Écosse	44	402	931	209	1 586
Places standards	12	375	866	208	1 461
Places non standards	32	18	42	-	92
Places inconnus	-	9	23	1	33
New Brunswick	135	1 686	1 718	201	3 740
Places standards	42	615	922	135	1 714
Places non standards	66	631	394	7	1 098
Places inconnus	27	440	402	59	928
Région de l'Atlantique	2 426	3 133	4 396	477	10 432
Places standards	466	1 488	2 511	398	4 863
Places non standards	1 863	1 157	1 452	19	4 491
Places inconnus	97	488	433	60	1 078

2.3 Univers des places standards selon la fourchette de loyers (\$) Région de l'Atlantique

Province	Moins de 2 000 \$	2 000 à 2 499 \$	2 500 à 2 999 \$	3 000 à 3 499 \$	3 500 \$ et plus
	% du total ¹				
Terre-Neuve-et-Labrador	0,7 ^a	40,5 ^a	14,2 ^a	13,0 ^a	31,6 ^a
Île-du-Prince-Édouard	**	17,3 ^a	18,8 ^a	22,3 ^a	41,5 ^a
Nouvelle-Écosse	14,5 ^a	8,1 ^a	17,7 ^a	24,6 ^a	35,0 ^a
Nouveau-Brunswick	46,4 ^a	13,6 ^a	6,6 ^b	10,7 ^a	22,6 ^a
Région de l'Atlantique	23,4^a	17,5^a	12,6^a	16,4^a	30,1^a

¹ Pourcentage du nombre total de places dont le loyer est connu.

Sont exclues des données ci-dessus les unités subventionnées ou hors marché, les unités de soins de relève et les unités où des frais supplémentaires sont exigés pour des soins assidus (soins durant une heure et demie ou plus).

Les lettres suivantes indiquent le degré de fiabilité des données estimatives :
a – Excellent, b – Très bon, c – Bon, d – Passable (utiliser avec prudence)

** : Donnée non fournie pour des raisons de confidentialité /fiabilité statistique -: Aucun logement/pas d'univers

2.4 Proportion (%) d'immeubles où certains services sont offerts¹ selon la taille de l'immeuble Région de l'Atlantique

Province	Optionnels	Repas			Services médicaux sur place	Soins infirmiers sur place ²	Système d'appel 24 h	Pharmacie
		Nombre de repas inclus dans le loyer						
		1	2	3				
<i>Terre-Neuve-et-Labrador</i>	0,0 <i>b</i>	1,4 <i>a</i>	0,0 <i>b</i>	98,6 <i>a</i>	47,0 <i>a</i>	16,6 <i>a</i>	82,6 <i>a</i>	4,5 <i>c</i>
10 à 49	0,0 <i>b</i>	0,0 <i>b</i>	0,0 <i>b</i>	100,0 <i>a</i>	43,5 <i>a</i>	13,0 <i>d</i>	66,1 <i>a</i>	6,2 <i>a</i>
50 à 89	0,0 <i>b</i>	0,0 <i>b</i>	0,0 <i>b</i>	100,0 <i>a</i>	48,6 <i>a</i>	18,1 <i>d</i>	100,0 <i>a</i>	4,8 <i>d</i>
90 et plus	0,0 <i>c</i>	7,6 <i>a</i>	0,0 <i>c</i>	92,4 <i>a</i>	52,9 <i>a</i>	22,7 <i>a</i>	92,4 <i>a</i>	0,0 <i>c</i>
<i>Ile-du-Prince-Edouard</i>	0,0 <i>b</i>	0,0 <i>b</i>	3,4 <i>d</i>	96,6 <i>a</i>	20,2 <i>d</i>	37,2 <i>a</i>	63,7 <i>a</i>	0,0 <i>b</i>
10 à 49	0,0 <i>c</i>	0,0 <i>c</i>	4,6 <i>d</i>	95,4 <i>a</i>	13,7 <i>d</i>	27,5 <i>d</i>	54,9 <i>a</i>	0,0 <i>c</i>
50 à 89	**	**	**	100,0 <i>a</i>	**	**	80,4 <i>a</i>	**
90 et plus	**	**	**	**	**	**	**	**
<i>Nouvelle-Ecosse</i>	0,0 <i>b</i>	10,5 <i>a</i>	27,6 <i>d</i>	61,8 <i>a</i>	21,1 <i>a</i>	13,2 <i>a</i>	73,7 <i>a</i>	5,3 <i>a</i>
10 à 49	0,0 <i>b</i>	8,2 <i>a</i>	**	69,4 <i>a</i>	20,4 <i>a</i>	12,2 <i>a</i>	67,3 <i>a</i>	8,2 <i>a</i>
50 à 89	0,0 <i>a</i>	25,0 <i>a</i>	37,5 <i>a</i>	37,5 <i>a</i>	12,5 <i>a</i>	0,0 <i>a</i>	87,5 <i>a</i>	0,0 <i>a</i>
90 et plus	**	**	**	**	**	**	81,8 <i>a</i>	**
<i>Nouveau-Brunswick</i>	**	3,7 <i>d</i>	**	77,8 <i>a</i>	79,0 <i>a</i>	**	80,0 <i>a</i>	**
10 à 49	0,0 <i>c</i>	0,0 <i>c</i>	0,0 <i>c</i>	100,0 <i>a</i>	**	**	**	**
50 à 89	**	**	**	**	**	**	**	**
90 et plus	**	**	**	**	**	**	**	**
Région de l'Atlantique	2,4 <i>c</i>	3,6 <i>b</i>	9,1 <i>b</i>	84,8 <i>a</i>	48,0 <i>a</i>	24,9 <i>a</i>	77,2 <i>a</i>	10,1 <i>d</i>
10 à 49	0,0 <i>b</i>	1,8 <i>a</i>	6,0 <i>c</i>	92,2 <i>a</i>	41,3 <i>a</i>	18,6 <i>d</i>	67,1 <i>a</i>	8,9 <i>c</i>
50 à 89	**	5,2 <i>c</i>	11,1 <i>d</i>	78,4 <i>a</i>	56,9 <i>a</i>	26,6 <i>d</i>	91,4 <i>a</i>	**
90 et plus	**	**	**	**	**	**	84,9 <i>a</i>	**

¹ On considère que les services sont compris dans les loyers d'un immeuble donné s'ils sont inclus dans le loyer de la majorité des places.

² Incluent également les soins offerts par les infirmiers et infirmières auxiliaires.

Les lettres suivantes indiquent le degré de fiabilité des données estimatives :
a – Excellent, b – Très bon, c – Bon, d – Passable (utiliser avec prudence)

** : Donnée non fournie pour des raisons de confidentialité /fiabilité statistique - : Aucun logement/pas d'univers

2.5 Proportion (%) d'immeubles où les résidents ont accès à certaines commodités¹ selon la taille de l'immeuble Région de l'Atlantique

Province	Services de transport	Piscine	Piscine thermale/spa	Salle de cinéma	Salle d'exercice	Internet
<i>Terre-Neuve-et-Labrador</i>	88,2 a	1,4 a	7,2 a	10,3 a	30,6 a	95,5 a
10 à 49	93,8 a	3,1 a	6,2 a	9,6 c	21,9 a	93,5 a
50 à 89	91,4 a	0,0 b	8,6 a	4,3 a	34,3 a	100,0 a
90 et plus	68,9 a	0,0 c	7,6 a	22,7 a	45,4 a	92,4 a
<i>Île-du-Prince-Édouard</i>	80,3 a	3,4 d	3,4 d	0,0 b	6,8 c	53,3 a
10 à 49	77,5 a	4,6 d	4,6 d	0,0 c	4,6 d	41,0 a
50 à 89	80,4 a	**	**	**	**	100,0 a
90 et plus	**	**	**	**	**	**
<i>Nouvelle-Écosse</i>	65,8 a	0,0 b	2,6 a	**	**	94,7 a
10 à 49	67,3 a	0,0 b	4,1 a	12,2 a	24,5 a	91,8 a
50 à 89	50,0 a	0,0 a	0,0 a	50,0 a	50,0 a	100,0 a
90 et plus	81,8 a	**	**	81,8 a	100,0 a	100,0 a
<i>Nouveau-Brunswick</i>	77,5 a	5,3 d	**	**	**	85,6 a
10 à 49	**	**	**	**	**	83,2 a
50 à 89	89,3 a	**	**	**	93,4 a	95,9 a
90 et plus	**	**	**	**	**	**
Région de l'Atlantique	79,4 a	2,7 b	7,1 c	22,7 d	35,9 a	85,7 a
10 à 49	78,1 a	2,9 b	5,2 d	11,5 d	16,3 d	79,4 a
50 à 89	84,2 a	**	**	**	59,0 a	98,4 a
90 et plus	74,6 a	3,3 b	**	**	**	83,1 a

¹ On considère que les services sont compris dans les loyers d'un immeuble donné s'ils sont inclus dans le loyer de la majorité des places.

3.1 Loyer moyen (\$) des places standards selon le type d'unité Région de l'Atlantique

Province	Salles communes et chambres semi-privées		Studios		1 chambre		2 chambres +		Toutes les unités	
	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019
<i>Terre-Neuve-et-Labrador</i>	2 394 a	2 380 a	2 772 a	2 758 a	3 069 a	3 228 a	**	**	2 781 a	3 003 a
<i>Île-du-Prince-Édouard</i>	2 409 a	3 224 a	3 339 a	3 523 a	3 210 a	3 138 a	**	**	3 270 a	3 335 a
<i>Nouvelle-Écosse</i>	2 837 a	**	2 946 a	3 058 a	3 265 a	3 244 a	3 078 a	2 886 a	3 181 a	3 141 a
<i>Nouveau-Brunswick</i>	1 951 a	3 155 a	2 274 a	2 293 a	1 613 a	2 163 a	1 400 b	**	1 901 a	2 262 a
Région de l'Atlantique	2 327 a	2 875 a	2 617 a	2 724 a	2 583 a	2 761 a	3 022 a	2 937 a	2 579 a	2 774 a

Sont exclus des données ci-dessus les unités subventionnées ou hors marché, les unités de soins de relève et les unités où des frais supplémentaires sont exigés pour des soins assidus (soins durant une heure et demie ou plus).

Les lettres suivantes indiquent le degré de fiabilité des données estimatives :
a – Excellent, b – Très bon, c – Bon, d – Passable (utiliser avec prudence)

** : Donnée non fournie pour des raisons de confidentialité /fiabilité statistique - : Aucun logement/pas d'univers

Méthode d'enquête

La Société canadienne d'hypothèques et de logement réalise l'enquête sur les résidences pour personnes âgées en février et mars. Cette enquête annuelle est devenue nationale en 2009 et porte depuis sur tous les centres des dix provinces. Sont comprises dans l'univers d'enquête les résidences d'initiative privée et les résidences sans but lucratif.

Pour être incluses dans l'enquête, les résidences doivent :

- ✓ Avoir au moins une unité non subventionnée (dans l'Atlantique, au Québec, et en Ontario).
- ✓ Avoir ouvert leurs portes depuis au moins un an, autrement dit elles devaient être en exploitation avant janvier 2015 pour être incluses dans l'enquête de 2016.
- ✓ Compter au moins dix unités locatives (au Québec, en Ontario et dans les Prairies) ou cinq unités locatives (dans l'Atlantique et en Colombie-Britannique).
- ✓ Offrir sur place un service de repas.
- ✓ Ne pas admettre uniquement des résidents requérant des soins de longue durée ou soins assidus complexes (c'est-à-dire une heure et demie et plus de soins par jour). Les établissements de soins de longue durée et les maisons de soins infirmiers, par exemple, sont donc exclus de l'enquête. (Exception : Les établissements de soins de longue durée sont inclus dans certaines tableaux optionnels pour Colombie-Britannique).
- ✓ Offrir des unités locatives (les unités offertes en location viagère ou en copropriété sont exclues de l'Enquête).
- ✓ Compter au moins 50 % de locataires âgés de 65 ans ou plus.

L'enquête sur les résidences pour personnes âgées est un recensement; elle ne porte pas sur un échantillon. Toutes les résidences pour personnes âgées au Canada qui répondent aux critères ci-dessus sont donc incluses dans l'enquête. L'univers d'enquête de la région du Québec peut inclure des résidences privées qui ne répondent pas aux conditions d'obtention d'un certificat de conformité.

L'enquête a été menée par téléphone, télécopieur et courriel. L'information a été obtenue du propriétaire, du gestionnaire ou de l'administrateur de la résidence. Les résultats de l'enquête témoignent de la conjoncture du marché au moment de sa réalisation. Ils sont pondérés en fonction des taux de non-réponse, de façon à refléter l'univers d'enquête. Pour en savoir davantage sur la fiabilité des données, cliquez [ici](#).

Définitions

Place : Espace résidentiel locatif. Exemples : un lit dans une chambre à deux lits ou une salle commune, une chambre individuelle, un studio ou un logement d'une ou de deux chambres. Dans la plupart des cas, il y a une seule place par unité. Les cas faisant exception sont ceux où l'unité est divisée et peut être louée à plus d'une personne, comme les chambres à deux lits et les salles communes. Sauf indications contraires, les données sur les places se rapportent à toutes les places, peu importe le type d'unité.

Place standard : Place occupée par un résident qui reçoit un niveau standard de soins (moins d'une heure et demie de soins par jour) ou qui n'a pas à payer de frais supplémentaires pour recevoir des soins assidus. Le terme utilisé pour désigner ce type de place peut varier d'une région à l'autre du pays.

Place avec soins assidus : Place occupée par un résident qui paye des frais supplémentaires pour recevoir des soins assidus (au moins une heure et demie de soins par jour) que nécessite son état, par exemple s'il est atteint de la maladie d'Alzheimer ou de démence ou si sa mobilité est réduite.

Place de soins de relève : Place servant à loger temporairement une personne âgée qui réside habituellement ailleurs que dans la résidence.

Place hors marché ou subventionnée : Place dont le loyer est inférieur au loyer du marché ou place occupée par un résident subventionné.

Loyer : Montant mensuel que paient les résidents pour occuper leur place et obtenir tous les services obligatoires. Le loyer des places vacantes correspond au montant que demande le propriétaire.

Place vacante : Place qui n'est pas occupée au moment de l'enquête et qui est prête à accueillir un nouveau locataire.

Taux d'attraction : La majorité des personnes vivant en résidence appartiennent au groupe d'âge de 75 ans et plus. Le taux d'attraction des résidences d'un centre urbain est le rapport entre le nombre de résidents recensés dans l'enquête pour ce centre et le nombre estimatif de personnes âgées de 75 ans et plus dans la population de ce même centre, multiplié par 100.

Remerciements

L'Enquête sur les résidences pour personnes âgées ne pourrait pas être effectuée sans la collaboration des propriétaires des résidences et de leur personnel. La SCHL les remercie du temps et des efforts qu'ils ont consacrés à lui fournir des renseignements exacts. Grâce à leur contribution, la SCHL est en mesure de publier des données et des analyses qui profitent à l'ensemble du secteur de l'habitation.

Confidentialité

Tous les renseignements fournis dans le cadre de cette enquête demeurent strictement confidentiels. La SCHL s'en sert uniquement pour produire des statistiques et des ensembles de données anonymes qui ne permettent pas d'identifier des particuliers, des ménages, des entreprises ou des immeubles.

LA SCHL AIDE LES CANADIENS A REpondre A LEURS BESOINS EN MATIERE DE LOGEMENT.

La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) aide les Canadiens à répondre à leurs besoins en matière de logement depuis plus de 70 ans. En tant qu'autorité en matière d'habitation au Canada, elle contribue à la stabilité du marché de l'habitation et du système financier, elle vient en aide aux Canadiens dans le besoin et elle fournit des résultats de recherches et des conseils impartiaux aux gouvernements, aux consommateurs et au secteur de l'habitation du pays. La SCHL exerce ses activités en s'appuyant sur trois principes fondamentaux : gestion prudente des risques, solide gouvernance d'entreprise et transparence.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, veuillez consulter le site Web de la SCHL à www.schl.ca ou suivez-nous sur [Twitter](#), [LinkedIn](#), [Facebook](#), [Instagram](#) et [YouTube](#).

Vous pouvez aussi communiquer avec nous par téléphone, au 1-800-668-2642, ou par télécopieur, au 1-800-245-9274. De l'extérieur du Canada, composez le 613-748-2003 (téléphone) ou le 613-748-2016 (télécopieur).

La Société canadienne d'hypothèques et de logement souscrit à la politique du gouvernement fédéral sur l'accès des personnes handicapées à l'information. Si vous désirez obtenir la présente publication sur des supports de substitution, composez le 1-800-668-2642.

© 2019, Société canadienne d'hypothèques et de logement. Tous droits réservés. La SCHL autorise toute utilisation raisonnable du contenu de la présente publication, à la condition toutefois que ce soit à des fins personnelles, pour des recherches d'affaires ou d'intérêt public, ou encore dans un but éducatif. Elle accorde le droit d'utiliser le contenu à titre de référence générale dans des analyses écrites ou dans la présentation de résultats, de conclusions ou de prévisions, et de citer de façon limitée les données figurant dans la présente publication. La SCHL autorise également l'utilisation raisonnable et restreinte du contenu de ses rapports dans des publications commerciales, sous réserve des conditions susmentionnées. Elle conserve toutefois le droit d'exiger, pour une quelconque raison, l'interruption d'une telle utilisation.

Chaque fois que le contenu d'une publication de la SCHL est utilisé, y compris les données statistiques, il faut en indiquer la source comme suit :

Source : SCHL (ou, selon le cas, « Adaptation de données provenant de la SCHL »), titre de la publication, année et date de diffusion.

À défaut de quoi ledit contenu ne peut être reproduit ni transmis à quiconque. Lorsqu'une organisation se procure une publication, elle ne doit pas en donner l'accès à des personnes qui ne sont pas à son emploi. La publication ne peut être affichée, que ce soit en partie ou en totalité, dans un site Web qui serait ouvert au public ou accessible à des personnes qui ne travaillent pas directement pour l'organisation. Pour obtenir la permission d'utiliser le contenu de la présente publication de la SCHL à toute fin autre que les fins de référence générale susmentionnées ou de reproduire de grands extraits ou l'intégralité de la présente publication de la SCHL, veuillez transmettre une demande de reproduction de document protégé par droits d'auteur au Centre du savoir sur le logement à l'adresse centre_du_savoir_logement@schl.ca. Veuillez fournir les renseignements suivants : titre de la publication, année et date de diffusion.

Sans limiter la portée générale de ce qui précède, il est interdit de traduire un extrait de publication sans l'autorisation préalable écrite de la Société canadienne d'hypothèques et de logement.

Les renseignements, analyses et opinions contenus dans cette publication sont fondés sur diverses sources jugées fiables, mais leur exactitude ne peut être garantie, et ni la Société canadienne d'hypothèques et de logement ni ses employés n'en assument la responsabilité.

Marché de l'habitation : notre savoir à votre service

LES PUBLICATIONS ET RAPPORTS SONT OFFERTS EN LIGNE

Des données et des analyses locales, régionales et nationales sur la conjoncture des marchés et les tendances futures.

- Bulletin mensuel d'information sur le logement
- Évaluation du marché de l'habitation
- Le marché sous la loupe
- Actualités habitation – Tableaux
- Perspectives du marché de l'habitation – Canada
- Perspectives du marché de l'habitation : Faits saillants – régions du Nord
- Perspectives du marché de l'habitation – Canada et grands centres
- Données provisoires sur les mises en chantier
- Rapports sur le marché locatif : Faits saillants – Canada et provinces
- Rapports sur le marché locatif – grands centres
- Rapports sur les résidences pour personnes âgées
- Rapport Tendances du crédit hypothécaire et du crédit à la consommation

TABLEAUX DE DONNÉES EN LIGNE

- Données sur le financement et la titrisation
- Caractéristiques des ménages
- Données sur le marché de l'habitation
- Indicateurs du marché de l'habitation
- Données sur la dette hypothécaire et la dette à la consommation
- Données sur le marché locatif

Obtenez tout de suite l'information dont vous avez besoin!

Voyez les tendances, informations et recherches les plus récentes sur le site schl.ca/marchedelhabitation

PORTAIL DE L'INFORMATION SUR LE MARCHÉ DE L'HABITATION

Les données sur l'habitation comme vous les voulez.

- ✓ Guichet unique
- ✓ Versions pour ordinateur et appareils mobiles
- ✓ Données par quartier

schl.ca/portailmh

POUR VOUS ABONNER, CLIQUEZ

Recevez des notifications lorsque des publications de la SCHL sont diffusées ou mises à jour. Créez gratuitement un compte maSCHL pour obtenir un accès amélioré au site Web. Vous pourrez, par exemple, vous abonner en un seul clic aux rapports et tableaux dont vous avez besoin.

**Créez votre compte maSCHL
aujourd'hui!**

L'Observateur du logement au Canada

On y présente, sous forme de feuillets et de vidéos :

- Analyses et données; • Observations pertinentes;
- Des mises à jour sur les conditions et les tendances en matière de logement, et bien plus encore

Abonnez-vous dès aujourd'hui pour demeurer informé!

www.schl.ca/observateur

